

Compte-Rendu du Comité Technique de Coordination Territorial INTEGRE Nouvelle-Calédonie

N°2 du 03/07/2014

Date de la réunion : 03/07/2014

Date du CR :
24/07/2014

Lieu : Chambre des métiers et de l'artisanat à la Foa

Rédigé par : YB

Liste des participants :

- **Gouvernement de Nouvelle-Calédonie** :
 - o Peggy Roudaut, chef de service adjoint du service de coopération régionale et des relations extérieures
 - o Anne-Claire Goarant, service de coopération régionale et des relations extérieures
 - o Jade Retali, stagiaire
- **Province Sud** :
 - o Emmanuel Coutures, chef du service évaluation environnementale
 - o Manina Teheï, chargée d'études, direction de l'environnement
- **Province Nord** :
 - o Nadia Héou, Présidente de la commission environnement
 - o Dominique Levy, directeur adjoint du développement économique et de l'environnement, en charge de l'environnement
- **Province des îles loyautés** :
 - o Robert Wayaridri, directeur adjoint du développement économique
 - o Luen Iopué, chargé d'étude biodiversité
- **Conservatoire des espaces naturels**
 - o Nathalie Baillon, directrice
 - o Myriam Marcon, coordinatrice pôle patrimoine mondial
- **Union européenne**
 - o Efstratios Pegidis, chef du Bureau de la Commission européenne pour les PTOM du Pacifique, basé à Nouméa
 - o Mechthild Kronen, gestionnaire de projet
- **Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie** :
 - o François Japiot, chargé de mission coopération technique régionale
- **Direction de l'agriculture de la Forêt et de l'Environnement (service de l'Etat)** :
 - o Christine Fort, chargée de mission environnement
- **CPS** :
 - o Delphine Leguerrier, chef du projet INTEGRE
 - o Yolaine Bouteiller, coordinatrice INTEGRE Nouvelle-Calédonie

Liste de diffusion du CR :

Invités
+ équipe INTEGRE
+ COPIL INTEGRE

Rappel de l'ordre du jour :

- Retour sur le comité de pilotage du 25 avril sur la gouvernance et présentation des structures des comités locaux INTEGRE en Nouvelle-Calédonie (par la CPS)

- Présentation, discussion et validation des cadres logiques et des plans d'actions des trois sites-pilotes du projet en Nouvelle-Calédonie : le grand Sud, les atolls d'Ouvéa-Beautemps-Beaupré et la zone côtière Nord-Est (par les représentants des 3 provinces)
- Présentation, discussion et validation des actions transversales proposées au financement INTEGRE (par le CEN et le service de coopération régionale du gouvernement) et le projet d'agriculture biologique proposé au financement INTEGRE (par la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie)
- Discussion des opportunités offertes par le volet régional du projet (par la CPS) : Appui méthodologique, échanges bilatéraux, ...
- Présentation et discussion des modèles de protocole d'accord et de conventionnement puis revue de l'ordre du jour du comité de pilotage qui aura lieu à Nouméa le vendredi 18 juillet 2014 (par la CPS)

Relevé de décisions

1/ Composition des comités locaux INTEGRE: Les comités locaux par site-pilote sont une exigence de la convention de financement et de la convention de contribution. Ils garantissent ainsi de la participation effective des acteurs locaux au projet. Leur rôle est d'être une instance de discussion et de suivi des actions du projet, pour s'assurer de leur pertinence °par rapport aux réalités de terrain et de leur bonne appropriation locale.

Validation des points suivants :

- **Comité local INTEGRE du grand lagon Sud :**
 - ⇒ L'union des comités de gestion est en cours de restructuration : l'organe qui le remplacera fera office de CL Integre (après la 1^{ère} réunion organisée par la CPS début juillet)
 - ⇒ Composition :
 - Les 3 Comités de gestion PM
 - La PS (Denv, DDR, DFA, DEFE)
 - Le conservatoire des espaces naturels
 - Les communes (Mt Dore, Yaté, Ile des pins)
 - Les associations (Œil, WWF, SCO, opération cétacés)
 - Acteurs économiques : Vale, SANT, SIM
 - Autres administrations : DIMENC, DAVAR
 - La CPS
 - ⇒ En l'absence de structure fonctionnelle, la CPS continuera à inviter le CL INTEGRE
- **Comité local de la zone côtière Nord-Est :**
 - ⇒ La province Nord présidera le comité local et se chargera de son organisation (après la 1^{ère} réunion organisée par la CPS fin juin)
 - ⇒ Les membres du comité local sont, à ce stade, fixés comme suit :
 - La province Nord
 - Un représentant de chaque mairie concernée (6 communes de la ZCNE)
 - Un membre de chaque association de gestion patrimoine mondial
 - Un membre de chaque comité de gestion concerné
 - le conservatoire des espaces naturels
 - la CPS

⇒ d'autres membres pourront être associés en fonction des discussions en comité local.

- **Comité local d'Ouvéa-Beautemps-Beaupré :**

⇒ Le comité de gestion PM d'Ouvéa fait office de comité local INTEGRE

⇒ Membres

- Le GDPL (représente l'ensemble des tribus d'Ouvéa)
- La Province des Iles (services environnement, pêche, développement économique)
- La mairie d'Ouvéa
- L'ASBO (association pour la sauvegarde de la biodiversité d'Ouvéa)
- Le GIE (groupement inter-école), le syndicat d'initiative, le syndicat des pêcheurs
- la CPS et le conservatoire des espaces naturels à associer quand le projet INTEGRE est à l'ordre du jour du comité de gestion

2/Présentation et validation des plans d'actions par site-pilote :

Les tableaux d'activités des 3 sites sont annexés à ce compte-rendu.

- **Plan d'actions du grand-Sud Calédonien :**

Le projet présenté comporte 3 grandes activités :

- ⇒ Activité 1 : renforcer la gestion participative du bien en impliquant au maximum les comités de gestion : pour cela un animateur sera recruté par la province et basé à l'île des pins et un deuxième pour travailler avec les CG de l'île Ouen et Goro. Il définira avec eux des actions à mettre en œuvre pour une meilleure gestion du bien inscrit. (budget : 24.8Mxpf)
- ⇒ Activité 2 : mieux identifier et prendre les mesures appropriées pour gérer les pressions de fréquentation sur les milieux côtiers et marins. Cette partie doit encore fait l'objet d'une validation par l'exécutif provincial (budget : 29.7Mxpf).
- ⇒ Activité 3 : Elaborer un schéma d'orientations environnemental à l'échelle du grand Sud Calédonien (budget : 19.5Mxpf)

Seules les activités 1 et 3 seront présentées en COPIL du 18 juillet, le détail de l'activité 2 n'ayant pu faire l'objet d'une validation par le nouvel exécutif provincial.

Une partie des actions de l'activité 1 (actions à initiatives locales pour 10,8Mxpf) seront définies au cours du projet avec les comités de gestion et avec l'aide des animateurs. Ces activités devront faire l'objet d'une validation préalable à leur mise en œuvre par la PS et la CPS et être présentées en comité local.

- **Plan d'actions de la zone côtière Nord-Est :**

Le projet présenté comporte 3 grandes activités :

- ⇒ Activité 1 : renforcer la gestion participative sur l'ensemble de la ZCNE et la mise en réseau des comités de gestion et des associations liées. Un coordinateur sera notamment embauché par la province Nord pour mener à bien cette mission. Il sera également chargé de mettre en œuvre des actions transversales dont une partie reste à définir. (budget : 30.35 Mxpf)
- ⇒ Activité 2 : renforcer la gestion participative et intégrée du bien UNESCO sur 2 communes : Touho et Poindimié. Cela passe par le recrutement de 2 animateurs locaux chargés d'animer l'association de gestion, de suivre l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion intégrée de la commune (budget : 30,5Mxpf).
- ⇒ Activité 3 : Collecte et traitement des véhicules hors d'usage et épaves à Pouébo et Ouégoa (5Mxpf)

Sans remettre en cause la pertinence des actions proposées, l'équipe de la CPS et l'Union Européenne

Projet financé par:



soulignent deux difficultés dans la proposition de la Province Nord :

- Un projet qui manque d'actions concrètes de terrain répondant aux enjeux identifiés et pouvant faire l'objet d'une évaluation et d'une valorisation simple des résultats. Le projet est jugé déséquilibré avec une part de ressource humaine trop importante
- Le risque sur la non-pérennité des actions proposées (financement des postes après INTEGRE)

C'est pourquoi la CPS et l'Union Européenne proposent de diminuer la part du financement consacré à l'embauche d'animateurs locaux, au profit d'actions pilote de gestion du bassin versant qui restent à définir. La Province Nord ne souhaite pas revenir sur sa proposition et veut présenter ce plan d'actions sans modification au COPIL.

Comme pour la province Sud, une partie des actions de l'activité 1 (actions de mises en réseau et transversales) seront définies au cours du projet avec les comités de gestion et avec l'aide du coordinateur. Ces activités devront faire l'objet d'une validation préalable à leur mise en œuvre par la PS et la CPS et être présentée en comité local.

- **Plan d'actions d'Ouvéa-Beautemps-Beaupré:**

Le projet présenté comporte 5 grandes activités :

- ⇒ Activité 1. Renforcer la gouvernance et la gestion participative des lagons d'Ouvéa-Beautemps-Beaupré. Cette activité permettra de doter le GDPL d'un animateur pour lui donner les moyens humains de remplir son rôle de co-gestionnaire du site d'Ouvéa Beautemps-Beaupré ; de mettre en place une mission de surveillance du lagon mixte province des îles-pêcheurs professionnels et de renforcer le suivi participatif des récifs (29.5Mxpf)
- ⇒ Activité 2. Structurer un pôle de développement éco-touristique dans le district de Muli. Il s'agit de réaliser divers aménagements (sentier de découverte, aire de pique-nique, sentier sous-marin, panneaux...) pour mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du sud d'Ouvéa et faciliter le développement touristique du district (20Mxpf)
- ⇒ Activité 3. Gestion de la réserve coutumière de Lekiny-Fayava (district de Muli). (7Mxpf)
- ⇒ Activité 4. Lutter contre les espèces envahissantes. dératissage d'un îlot test pour la protection des colonies d'oiseaux marins et une mission d'expertise internationale pour renforcer la biosécurité de l'île d'Ouvéa face au rat noir dont l'île est exempte aujourd'hui. (7Mxpf)
- ⇒ Activité 5. Sensibiliser et communiquer. créer un fonds d'outils pédagogiques pour la sensibilisation de la population à la protection du lagon, en collectant les outils existant sur le territoire et en n'en créant de nouveaux. D'autre part, des projets scolaires autour de la protection du lagon seront organisés. (4.5Mxpf)

Le plan d'actions présenté est validé.

3 /Présentation et validation des actions transversales :

- **Appui à l'animation de la dynamique patrimoine mondial à l'échelle du territoire** (6.67Mxpf). Proposé par le CEN. Il s'agit d'activités de formation des membres des comités de gestion, des animateurs et des techniciens des collectivités intervenant sur le dossier patrimoine mondial, d'une participation au prochain forum des comités de gestion en 2015 et de l'organisation d'échanges d'expérience entre comité de gestion.
⇒ **Proposition validée**
- **Vers une stratégie d'adaptation au changement climatique.** Proposé par le gouvernement. L'activité n'est pas encore définie mais il s'agit de valider la pertinence pour le projet INTEGRE de travailler sur ce sujet et de réserver un budget de 100 000€ (11,9M) pour développer une proposition.

Projet financé par:



La commission européenne rappelle que les activités transversales doivent servir le projet et avoir une valeur ajoutée pour INTEGRE. Les provinces soulignent l'intérêt pour elle que cette thématique soit étudiée et qu'elles y soient associées. En effet, le changement climatique est une menace identifiée sur les milieux littoraux, sans que le gestionnaire ne soit en mesure aujourd'hui de faire des propositions concrètes de gestion.

⇒ **Proposition validée.**

- **Programme de recherche-action ferme pilotes bio.** Proposé par la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie. Cette action s'inscrit dans une activité régionale d'INTEGRE visant à développer l'agriculture biologique dans la pacifique. Trois fermes-pilotes « bio » seront créées : en Nouvelle-Calédonie (Lycée de DoNeva, Houailou – projet de 20Mxpf), à Wallis et Futuna (lycée agricole de Wallis) et en Polynésie française (lycée agricole de Opunohu) où seront menées des expérimentations agronomiques, formation, et échanges d'expériences. Ces travaux seront capitalisés à l'échelle du pacifique et feront l'objet d'échanges régionaux réguliers.

La province Sud souligne l'intérêt d'associer les comités de gestion Patrimoine mondial, notamment celui de la Zone Côtière Ouest à cette activité.

⇒ **Proposition validée.**

4 /Présentation des actions régionales :

Les membres du CCTT sont sollicités pour faire remonter leur besoin concernant :

- L'organisation des ateliers techniques INTEGRE : quels sont les thèmes les plus pertinents à aborder ?
- Soutien au processus de planification et approche participative : les sites-pilotes pourront bénéficier d'appui méthodologique (étude, conseil, formation) : quels sont les besoins ? Une consultation par mail sera lancée par la coordinatrice INTEGRE pour faire remonter les idées pour septembre 2014.

5/ présentation des projets de documents contractuels

Les projets de convention de mises en œuvre sont annexés pour commentaire.

6/ COPIL du 18 juillet 2014 à la CPS :

Les partenaires calédoniens sont conviés au COPIL en tant qu'observateur. Une visite du site d'Ouvéa est organisée le 17 juillet 2014 pour les membres du COPIL, journée à laquelle est conviée une personne par province.